

Zeitschrift: L'aide sociale : la revue spécialisée de la CSIAS
Herausgeber: Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS
Band: 122 (2025)
Heft: 1

Artikel: Un taux d'aide sociale historiquement bas : comment l'interpréter?
Autor: Kaufmann, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un taux d'aide sociale historiquement bas – comment l'interpréter ?

RECHERCHE Avec 2,8%, le taux d'aide sociale est à son niveau le plus bas depuis l'introduction de la statistique de l'aide sociale en 2005. Publiée en décembre dernier, la statistique de l'OFS contient de nombreuses informations permettant d'analyser en détail l'évolution des divers groupes de bénéficiaires de l'aide sociale et de tirer des conclusions sur les défis actuels et évolutions futures.

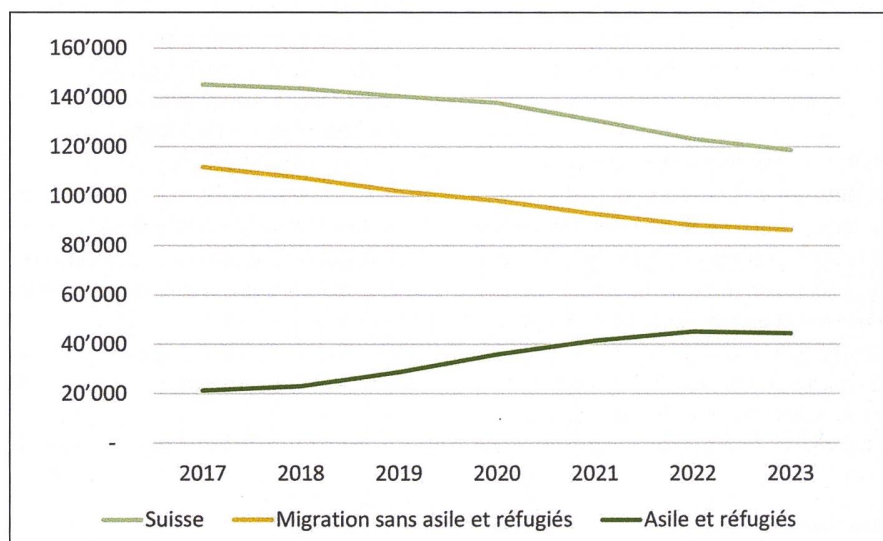
Les changements les plus marquants concernent le statut de séjour des bénéficiaires de l'aide sociale. Entre 2017 et 2023, le nombre de Suissesses et Suisses bénéficiaires de l'aide sociale a chuté de 18 %, et la baisse atteint même 23 % pour les personnes titulaires d'un permis B ou C. Parallèlement, le nombre de réfugiés recon-

nus et de personnes admises à titre provisoire a doublé, ces derniers passant sous la responsabilité des cantons et communes après respectivement 5 et 7 ans. La statistique de l'aide sociale économique ne tient pas compte des personnes issues du domaine de l'asile et des réfugiés qui sont arrivées plus récemment en Suisse, ce qui in-

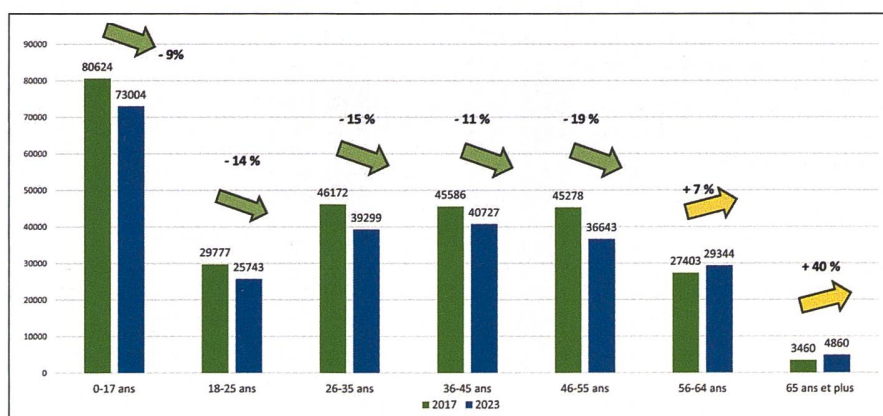
clut les quelque 70 000 Ukrainiennes et Ukrainiens avec statut S.

Avec ce transfert vers le domaine de l'asile et des réfugiés, les tâches de l'aide sociale évoluent également. L'encouragement linguistique gagne en importance, alors que l'intégration sociale et professionnelle doit être repensée pour s'adapter à des personnes issues de contextes culturels différents.

Chaque année, la CSIAS publie des prévisions dans son document de base spécialement dédié au domaine de l'asile et des réfugiés. Au cours des quatre prochaines années, peu de personnes issues de ce groupe devraient ainsi bénéficier de l'aide sociale économique. Une situation qui s'explique par le faible nombre de demandes d'asile durant la pandémie. Parallèlement, l'Agenda Intégration Suisse commence à porter ses fruits. Les taux d'emploi augmentent lentement mais sûrement et devraient donc, à moyen terme, conduire à un allègement de l'aide sociale.



Evolution du nombre de dossiers selon le statut de séjour

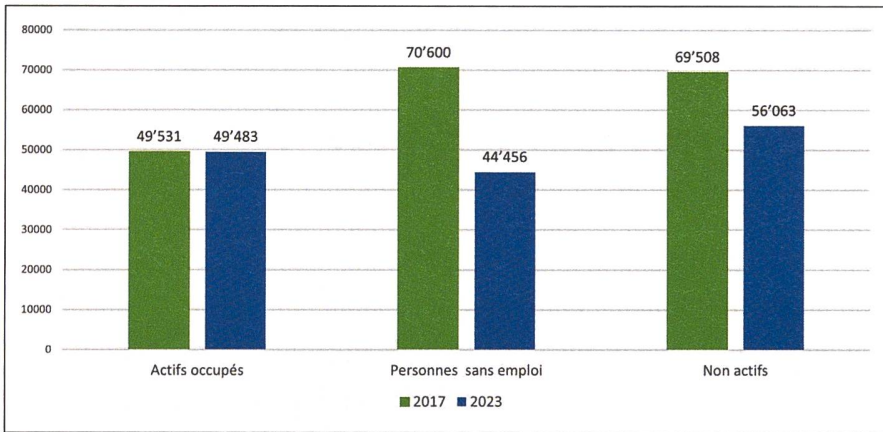


Catégories d'âge en comparaison 2017-2023

Toujours beaucoup d'enfants, mais aussi plus de personnes âgées à l'aide sociale

Actuellement, l'aide sociale soutient environ 73 000 enfants de moins de 18 ans, soit près de 30 % de tous les bénéficiaires. Avec 4,6 %, le taux d'aide sociale des enfants reste le plus élevé parmi toutes les classes d'âge, mais il a nettement diminué par rapport au pic de 5,3 % en 2017. Chez les familles monoparentales, il est également passé de plus de 21 % à moins de 19 %.

La seule classe d'âge affichant une hausse du nombre de bénéficiaires est celle des 56-65 ans. Avec 2,7 %, ce taux reste cependant nettement inférieur à celui des enfants. Les prestations transitoires ne



Nombre constant de personnes actives – forte baisse des personnes inactives

semblent pas encore avoir déployé leur effet. Il reste essentiel de proposer des solutions adaptées pour les 29 000 personnes de cette tranche d'âge.

Les personnes de plus de 65 ans forment un groupe particulier en forte augmentation. En principe, les prestations complémentaires devraient garantir leur existence. Or, le renoncement ou l'épuisement de la fortune peuvent conduire à l'intervention de l'aide sociale. La CSIAS est en train d'analyser les causes exactes de cette hausse et reste en contact avec les autorités responsables des PC pour mieux comprendre la situation.

Forte baisse des personnes sans emploi

L'insertion professionnelle est un des principaux objectifs de l'aide sociale. Le débat politique porte principalement sur les personnes sans emploi qui doivent être amenées, par un soutien («encourager») et des contraintes («exiger»), à trouver un emploi sur le premier marché du travail, leur per-

mettant de subvenir à leurs besoins. Les chiffres de l'OFS montrent aujourd'hui que ce groupe de personnes sans emploi a fortement baissé en six ans, passant de 70 600 à 44 500. Le groupe des personnes inactives, éloignées du marché du travail, a également diminué, passant de 69 500 à 56 100. En revanche, le nombre de travailleuses et travailleurs qui ne gagnent pas assez pour couvrir le minimum vital est resté stable, totalisant 49 500 personnes. Dans la pratique, il y a donc moins besoin de mesures d'insertion professionnelle, mais plus d'un soutien accru aux personnes actives.

Moins de nouveaux dossiers, plus de soutien aux personnes restantes

Le taux d'aide sociale historiquement bas s'explique surtout par le fait que, ces dernières années, nettement moins de personnes sont entrées à l'aide sociale, et non par une hausse du nombre de bénéficiaires qui en sont sortis. En 2017, 56 100 nouveaux dossiers ont été ouverts, contre 44 100 en 2023. Cette évolution a en-

traîné une baisse du nombre de «cas de courte durée», c'est-à-dire de personnes qui sortent de l'aide sociale en l'espace de deux ans. En revanche, le nombre de bénéficiaires de longue durée (5 ans ou plus) augmente. Il s'agit souvent de personnes ayant des problèmes de santé et nécessitant donc davantage de soutien.

L'écart en matière de formation s'est également creusé ces dernières années : alors qu'au sein de la population globale, la proportion de personnes possédant une formation tertiaire ne cesse d'augmenter, la part des bénéficiaires de l'aide sociale sans qualification professionnelle continue de croître. L'encouragement des compétences de base, telle qu'il est prévu par l'offensive de formation continue de la CSIAS, reste donc une priorité.

Il est difficile d'établir des prévisions

Il est très difficile de dresser des prévisions sur l'évolution de l'aide sociale, comme l'ont montré les expériences faites durant la pandémie de coronavirus. De nombreux facteurs différents entrent en jeu : les assurances sociales en amont, notamment l'AI et l'AC, la situation économique, le domaine de l'asile et l'évolution démographique.

La CSIAS estime qu'avec le taux actuel de 2,8 %, le plancher est atteint. Ce taux devrait rester stable en 2024, puis augmenter légèrement pour s'établir à 2,9 % en 2025. En raison de l'évolution démographique et de la pénurie de main-d'œuvre associée, il est peu probable que le taux dépasse à nouveau nettement les 3 %. Les grands défis restent l'intégration des nouveaux arrivants et l'aide apportée aux enfants. ■

Markus Kaufmann

Secrétaire général de la CSIAS

L'écart en matière de formation se creuse davantage

